



Moutiers Actualités N° 43

Juillet 2016

Bulletin Municipal

Visitez notre site internet: <http://www.ville-moutiers.fr>

Mairie	03.82.46.08.76	Gendarmerie	03.82.46.01.90
Poste	03.82.46.24.96	Pompiers – SAMU	18
Pharmacie HENNEQUIN	03.82.46.11.08	E.D.F	08.10.33.34.57
Mme SCHULER Infirmière	03 82.33.83.29	G.D.F	08.10.43.31.57
J.B.N.	03.82.46.37.26	Réseau eau potable	03.87.73.33.33
Assistante Sociale	03.82.46.23.98	Ordures ménagères SIRTOM	03.82.20.22.00
Presbytère JOEUF	03.82.22.27.49	Syndicat d'assainissement	03.87.73.33.33
Police	03.82.47.12.30	Déchèterie Homécourt	03.82.22.96.86
Taxi	03.82.21.23.55	Numéricable	39.90

SERVICE PUBLIC EN DANGER

TOUCHE PAS A MA POSTE!

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 juillet 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance extraordinaire, avec un seul point à l'ordre du jour : les fermetures estivales du bureau de poste de Moutiers.

Monsieur le Maire fait part d'une lettre qu'il a reçue, des responsables de la Poste, le 24 juin 2016.

Le Conseil Municipal conteste, à l'unanimité, ce courrier, informant que dans le cadre des mesures estivales, le bureau de poste de Moutiers sera fermé seize jours.

Après lecture de la délibération du 9 novembre 2015, « motion contre le rejet de réorganisation du bureau de poste », le Conseil Municipal confirme, à l'unanimité, cette motion.

Le Conseil Municipal est toujours fortement et fermement opposé à toute fermeture, diminution des horaires actuels et mise en place d'un facteur-guichetier.

Les élus présents décident de rencontrer les membres de la direction de la Poste, afin de manifester leur mécontentement. Le bureau de poste de Moutiers étant fermé, sans concertation avec la mairie ; ils sont allés à Briey.

Le Conseil Municipal restera mobilisé pour d'éventuelles actions à mener pour la sauvegarde du service public.

**Le Maire,
Rémy VIDILI**

Lettre reçue de la Direction de la Poste le 24 juin 2016



M. VIDILI Rémy
Maire
8 rue de Metz
54660 MOUTIERS

à Briey, le 24 JUIN 2016

Mr le Maire,

Je vous informe que dans le cadre des mesures estivales, le bureau de poste de Moutiers, sera exceptionnellement fermé :

Du Lundi 08/08/2016 au Samedi 20/08/2016 inclus (Sem 32-33)
Ainsi que Les Samedi 16-23 et 30 juillet 2016
Et Les Samedi 06 et 27 Août 2016

Je reste naturellement à votre disposition pour tout complément d'information et vous prie de bien vouloir agréer, Mr le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Responsable Espace Commercial
Pascal REBOUCHE

Article du Républicain Lorrain du dimanche 3 juillet 2016

BRIEY

Poste: les élus de Moutiers montent au front



Photo RL

Devant de nouvelles restrictions des horaires d'ouverture du bureau de poste de Moutiers, les élus locaux ont manifesté leur mécontentement et leur inquiétude à la poste de Briey, hier matin. Ils espéraient trouver des membres de la direction sur place.

Motion contre le projet de réorganisation du bureau de poste

(Réunion direction de la Poste et bureau municipal 06/11/2015)

Le 6 novembre 2015, devant le Bureau Municipal, la Direction de la Poste, persiste sur ses dangereuses propositions pour l'avenir du Bureau de Poste.

LE CONSEIL REPREND CONNAISSANCE du Rapport formalisé du Groupe La Poste sur le fonctionnement du Bureau de Poste de MOUTIERS et des préconisations d'ouverture au public formulées à compter de l'année 2016.

LE CONSEIL CONTESTE les axes de ce rapport qui reposent sur le seul constat d'une baisse de la fréquentation et de l'activité du Bureau, ces dernières années. Baisse qui fait totalement abstraction d'une première décision de réduction des horaires d'ouverture en 2006, qui est l'explication essentielle de la diminution de la fréquentation et de l'activité depuis bientôt 10 ans. C'est bien le Groupe La Poste qui est responsable de cette situation, et surtout pas les habitants et les usagers de la Commune.

LE CONSEIL ESTIME que l'analyse des chiffres est trompeuse. Réduire, par les comparaisons et les pourcentages, l'amplitude hebdomadaire d'ouverture du Bureau de 21h45 par semaine à seulement 7h00 d'activité constatée est une aberration flagrante.

LE CONSEIL CONSTATE, avec étonnement, que ce Rapport semble fustiger la proportion des opérations courantes courrier/colis dans les activités du Bureau (50 %) envers les opérations financières versements/retraits (24 %). Là encore, cette comparaison par répartition n'est-elle pas un doigt pointé vers les habitants et les usagers, sans même que soit posée la question de la qualité des services financiers offerts par La Poste. **LE CONSEIL ET LES MOUSTÉRIENS MONTRENT** eux, du doigt, et **CONDAMNENT** les effets néfastes et contraignants de la Privatisation de La Poste.

Le 3 juin 2004 le Conseil Municipal à l'unanimité vote la motion de L'AMF contre toute réduction de la présence postale. Le 7 novembre 2006 contre toute réduction d'horaire. Le 24 juin 2015 contre les idées proposées par la poste ainsi qu'au projet conjoint de réduction des horaires d'ouverture du Bureau. S'est fermement opposé aux principes de privatisation de La Poste. **LE CONSEIL CONSIDERE** que l'action de destruction du Service Public n'a pas changé depuis plus de dix ans, ni sur le fond, ni sur la forme.

LE CONSEIL ADMET, toutefois, qu'une adaptation des horaires sans diminution d'ouverture du Guichet Moustérien reste possible et compréhensible.

LE CONSEIL ADMET compte tenu de la traditionnelle faiblesse d'activité durant la période estivale de Juillet ou Août d'adapter les horaires d'ouverture.

Au-delà, LE CONSEIL PREND la défense des Services Publics qui s'inscrivent dans les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité de la République Française, issues du programme du Conseil National de la Résistance.

Les Services Publics doivent permettre à toutes et à tous, sur l'ensemble du territoire national, un égal accès aux services rendus dans le respect des principes qui sont les leurs : égalité, continuité territoriale, capacité d'évolution dans la qualité du service rendu, solidarité. Ils doivent assurer des rôles essentiels de cohésion sociale et de redistribution collective des richesses.

LE CONSEIL PRECONISE une modernisation des Services Publics en réponse à l'évolution marchande inégalitaire et destructrice de la Société, et **APPELLE** à une vaste mobilisation citoyenne pour mettre un terme à la politique d'austérité qui réduit à néant la qualité et la proximité des services à la population.

LE CONSEIL S'OPPOSE donc au projet de réduction des horaires d'ouverture du Bureau de Poste de Moutiers.

LE CONSEIL REFUSE la mise en place d'un facteur-guichetier ce qui ramènerait l'ouverture du bureau de 21h45 à 15 heures par semaine qui est en plus discriminatoire.

LE CONSEIL REFUSE le principe de mutualisation, préconisé par le Groupe La Poste, de création d'une Agence Postale Communale ou de Relais Poste avec un commerçant local. La Commune de MOUTIERS n'a pas vocation à assurer un Service Public Postal qui n'est pas le sien.

Car LE CONSEIL CONSIDERE que l'enjeu porte, avant tout, sur la conquête du droit à la communication pour tous.

Pour cela, La Poste doit demeurer dans la complémentarité de ses activités, un Service Public de proximité et de qualité pour tous les citoyens qui passe par une réelle appropriation publique de toutes les activités postales, avec toutes les notions de démocratie et d'intervention dans la gestion. Pour cela, La Poste doit sauvegarder et développer l'emploi en nombre et en qualité tout en améliorant les conditions de travail et les salaires de ses Agents. Pour cela, La Poste doit être accessible à tous, y compris aux plus modestes.

LE CONSEIL REJETTE, sans ambiguïté, tous les projets qui peuvent constituer un transfert de compétences et de charges vers les Collectivités Territoriales, même sous couvert d'indemnités compensatrices qui constituent, avant tout, des décharges de responsabilités. De quoi grever un peu plus encore, demain, les Budgets Municipaux déjà fragilisés.

LE CONSEIL INVITE le Groupe La Poste à revoir son projet, en améliorant l'offre de services du Bureau de Poste local, en modernisant les moyens de travail de ses Agents, en oubliant la rentabilité financière au profit de l'efficacité sociale et en assumant pleinement sa mission régalienne de service postal de proximité.

**Le Maire,
Rémy VIDILI**

Article du Républicain Lorrain du dimanche 3 juillet 2016

Les élus de Moutiers défendent leur bureau de poste

Devant de nouvelles restrictions des horaires d'ouverture du bureau de poste de Moutiers, les élus locaux sont montés au front. Ils se sont déplacés à Briey, espérant trouver des membres de la direction sur place.

L'ensemble du conseil municipal de Moutiers (« moins trois élus, actuellement en vacances », précise le maire) a manifesté son mécontentement et son inquiétude à la poste de Briey, hier matin. Plantés devant la porte, deux hommes barraient ainsi le passage aux clients. « Mais j'ai une lettre à poster en urgence ! », proteste une dame. Finalement, les Moustériens la laissent entrer... Comme la plupart des autres usagers, au fond. « On n'est pas des méchants... », lâche le maire Rémy Vidili. Il n'en menace pas moins « d'aller plus loin » si les responsables de La Poste refusent de revenir sur leur décision.

Auparavant, à 10 h, un conseil municipal extraordinaire s'était déjà tenu à Moutiers. La raison de la colère des élus ? Un courrier, en date du 24 juin dernier, informant que dans le cadre de ses mesures estivales, « le bureau de poste de Moutiers sera fermé seize jours (deux semaines à partir du 8 août et les samedis à partir du 16 juillet jusqu'à la fin du mois d'août, NDLR) cet été. » Une

décision qui s'inscrit en période de vacances – et donc de diminution de la fréquentation du bureau –, mais que le conseil rattache à une réduction des horaires d'ouverture générale.

« Un recul du service public ! »

« Depuis quelque temps, nous avons reçu des propositions inacceptables : transférer les services de la poste dans un commerce, mettre un guichet en mairie, etc., s'agace Rémy Vidili. Ces décisions reposent sur le constat d'une baisse de fréquentation du bureau ces dernières années. Mais il fait abstraction de la réduction des horaires d'ouverture dès 2006 ! Les plages horaires qui restent ne conviennent pas : elles sont restreintes (de 10h à 11h45 et de 13h30 à 15h30 le lundi, par exemple, NDLR) et changent selon les jours. »

D'après les élus, les clients trouvant régulièrement porte close se déplacent, bon gré mal gré, à Briey ou Auboué, faussant la donne. Pour eux, c'est « un recul du service public » et « du droit à la communica-



Une quinzaine d'élus de Moutiers ont débarqué au bureau de poste de Briey hier en fin de matinée. Ils ont bloqué l'entrée et expliqué leur problématique aux clients. Bon, ceux qui avaient une lettre urgente à poster, ils ont fini par les laisser entrer... Photo RL

tion pour tous ». Quand bien même les bureaux de Briey et Auboué se trouvent tous les deux à 3,5 km porte-à-porte de celui de Moutiers...

« Les motions sur ce dossier

ont toujours été votées à l'unanimité par le conseil municipal, précise Rémy Vidili. Pour l'heure, les responsables de La Poste (qu'il a réussi à joindre par téléphone) ne veulent pas

nous recevoir. » En ce week-end, ils n'ont pas été en mesure, non plus, de communiquer par voie de presse.

Ma. K.